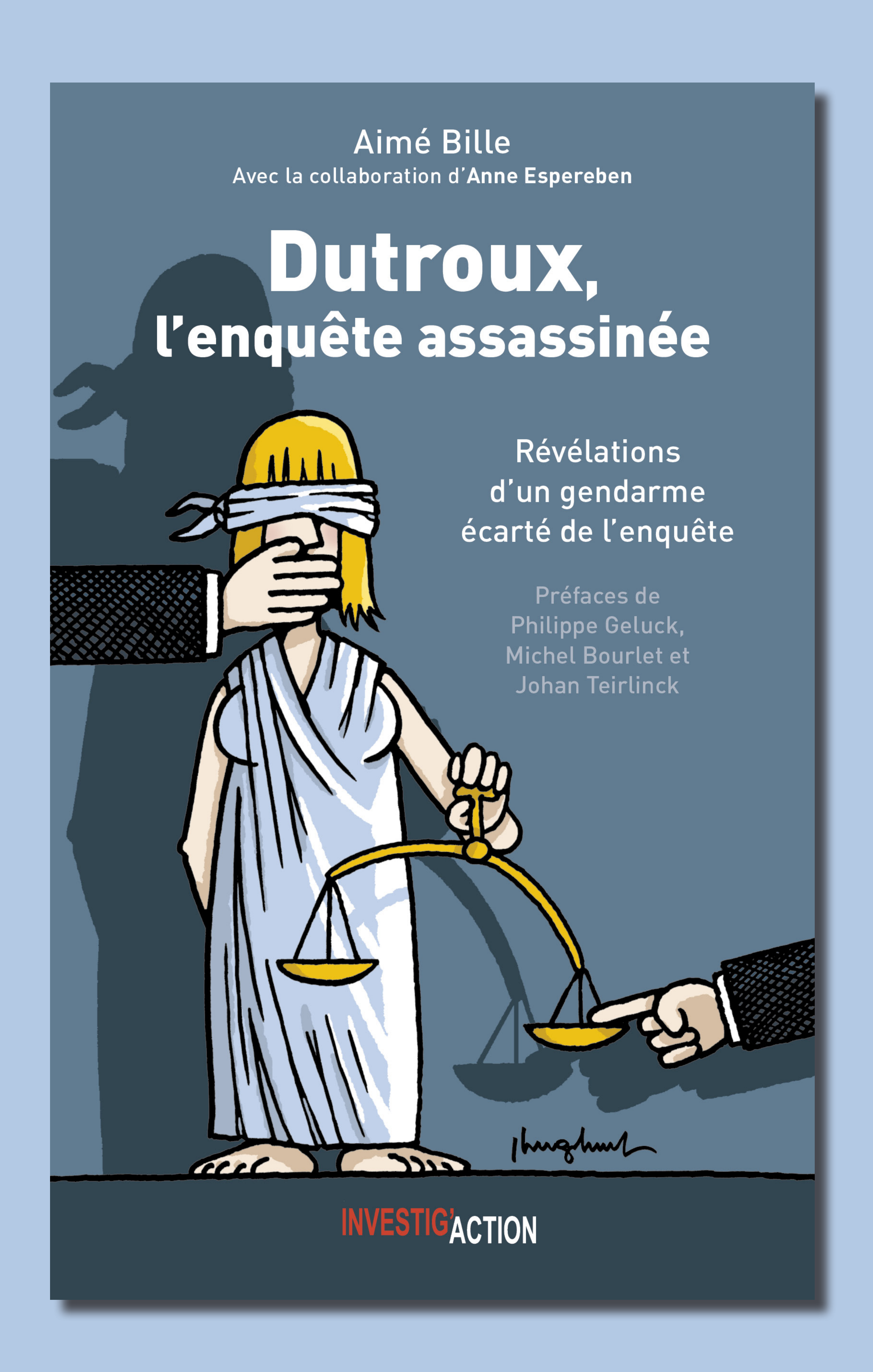


Ils enquêtaient trop bien.
Cela dérangeait.

Le déroulement des différentes enquêtes amène la commission à formuler des constatations quant aux manquements qui ont marqué ces enquêtes. Certains manquements sont d'ordre structurel, d'autres d'ordre individuel ; parfois ils se conjuguent. [...] Tant Dutroux que Nihoul ont mené, soit séparément, soit ensemble, une activité polycriminelle se déployant dans de nombreux domaines (escroquerie, trafic de drogue, enlèvements et viols d'enfants, suivis d'assassinats, traite d'êtres humains, etc.) [...] Les réseaux qu'ils ont mis en place pour favoriser cette activité ont bénéficié à divers niveaux d'une protection indirecte engendrée par des phénomènes individuels ou collectifs d'estompement de la norme ou de comportements corrupteurs.

Extrait du rapport de « la Commision d'enquête Dutroux » de la Chambre des Représentants du Royaume de Belgique.

Deux questions à...
l'éditeur

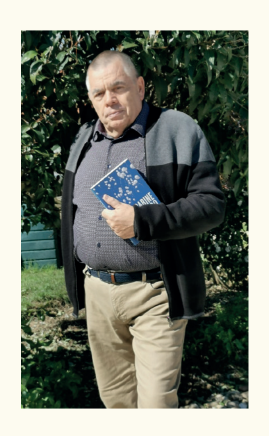
Que raconte ce livre ?
C'est le récit de l'enquête sur Dutroux et ses complices racontée depuis l'intérieur. Les gendarmes Aimé Bille et Patriek De Baets enquêtaient trop bien, cela dérangeait. Ils exploraient avec grand soin une piste qui pouvait mener à des complicités haut placées dans la société belge. Pour ce faire, ils ont épluché les comptes bancaires du pédocriminel Marc Dutroux, y découvrant de curieux versements après plusieurs enlèvements. Ils ont aussi constaté avec effarement qu'on avait bâclé (ou étouffé ?) l'enquête sur le meurtre sadique de Christine Van Hees (16 ans). D'autres zones d'ombres du dossier sont décrites dans le livre. Mais que s'est-il passé ensuite ? La hiérarchie les a brutalement dessaisis du dossier. On a été jusqu'à les accuser de faux. Des années plus tard, ils furent blanchis de toute accusation. Mais leur enquête a été abandonnée. Pour protéger des réseaux pédophiles où certains notables côtoyaient des criminels ? Cette question sans réponse a passionné et divisé la Belgique. Aujourd'hui, ce livre d'Aimé Bille apporte la preuve irréfutable : de hauts gradés de la gendarmerie et des magistrats ont bel et bien menti, leur supérieur direct a même commis un faux en écriture. C'est cette incroyable manipulation judiciaire que raconte le livre.

Pourquoi avoir édité ce livre chez Investig'Action ?
Les Éditions Investig'Action se devaient de publier ce témoignage capital que d'autres éditeurs n'ont pas osé défendre. Il ne s'agit pas ici d'accuser sans preuve telle ou telle personnalité, ni de développer des thèses conspiratives ou des fantasmes. Il s'agit de regarder en face des faits troublants qui permettent de parler d'une enquête véritablement « assassinée ». Il s'agit de rendre justice à ces parents qui ont vécu la pire souffrance imaginable. Il s'agit de comprendre pourquoi Dutroux avait confié à un proche : « Des jeunes filles comme ça, c'est frais, ça se vend bien, ça rapporte. » Il s'agit de savoir pourquoi son principal complice avait déclaré : « On devait les vendre » avant de se rétracter. Il n'y a pas que l'affaire Dutroux. En réalité, toute une série de grandes enquêtes criminelles de cette époque ont échoué : réseaux secrets Gladio de l'Otan, ballets roses, attentats d'extrême droite, et tout particulièrement les Tueurs du Brabant dans les années 1980... La Belgique se doit de rouvrir l'enquête sur Dutroux et ses complices, ou a minima de faire une enquête sur l'enquête qui soit réellement indépendante. Pour rétablir l'honneur d'Aimé Bille. Pour informer réellement les parents des enfants assassinés. Mais, surtout, pour mieux protéger les enfants d'aujourd'hui.

Deux questions à...  Philippe Geluck

Pourquoi avoir accepté de soutenir ce livre, notamment en réalisant la couverture et en rédigeant une préface ?
L'affaire Dutroux a traumatisé la Belgique et même au-delà. L'horreur absolue s'est abattue sur des enfants et des jeunes filles, d'abord dans une sorte d'indifférence médiatique consternante et une apathie judiciaire effarante. Et puis, un jour, après des mois d'errements incompréhensibles (et sans doute dirigés) de plusieurs corps de police, un juge d'instruction (Jean-Marc Connerotte) et un procureur du Roi (Michel Bourlet) firent arrêter Marc Dutroux et plusieurs complices. La libération de Sabine et Lætitia et la découverte des corps martyrisés de Julie, Mélissa, Ann et Eefje, donne le macabre coup d'envoi à ce qui allait devenir « l'affaire Dutroux ». Comme l'ensemble de la population, je fus dévasté par l'horreur révélée. Puis complètement révolté, lorsque je réalisai comment les enquêtes avaient été bâclées et manipulées, comment la police et la gendarmerie s'étaient mutuellement mis des bâtons dans les roues, comment certains enquêteurs entretenaient des relations complices avec le milieu, comment des membres les plus éminents du système judiciaire avaient menti sous serment devant la commission d'enquête parlementaire, comment le juge qui avait fait arrêter les coupables avait été dessaisi du dossier, comment la Justice n'avait cessé de malmener les parents et comment une grande partie de la presse les avait bafoués, préférant accréditer la thèse officielle de l'État plutôt que d'accomplir sa mission : recouper l'information, enquêter, organiser le débat public. J'ai ensuite découvert le travail des gendarmes Bille et De Baets. Ces deux-là avaient déjà prouvé leurs immenses qualités professionnelles dans de nombreux autres dossiers. Leur rôle dans l'affaire Dutroux fut tout aussi remarquable. Leurs missions étaient menées avec rigueur, éthique et professionnalisme. Ce qu'ils découvrirent émut considérablement ceux qui, comme moi, soupçonnaient que l'affaire Dutroux ne se limitait pas à l'histoire d'un sale type qui enlevait des gamines juste pour assouvir ses fantasmes personnels. Bille et De Baets ont mis au jour des faits inédits et recueilli des témoignages qui allaient bouleverser l'enquête. Eh bien, ils en ont été empêchés par leur hiérarchie ! Pire, on les a accusés d'avoir manipulé les dossiers ! Pire encore, on salit publiquement leur réputation. Mais une contre-enquête approfondie les a entièrement blanchis (ce que le public ignore). Les faits sont là, têtus : Bille et De Baets avaient remarquablement travaillé et s'ils n'avaient pas été malhonnêtement écartés, sans doute en saurions-nous beaucoup plus sur « l'affaire Dutroux et consorts ».

Qu'espérez-vous que la parution de ce livre suscite dans la société ?
Nous les citoyens qui nous sommes intéressés de près au cheminement de l'affaire Dutroux, on est restés totalement sur notre faim par rapport à cette enquête bâclée. Et justement, comme ce livre apporte un complément indispensable sur l'enquête, j'espère qu'il y aura des suites, aussi bien au niveau médiatique d'abord, mais ensuite évidemment aux niveaux judiciaire et politique. Car si on a décrédibilisé ces gendarmes, c'est bien pour une ou des raisons ! Quelles sont ces raisons ? Le peuple belge qui a été traumatisé par cette affaire a le droit de savoir ! Ces crimes contre des enfants sont pour moi imprescriptibles. On devrait même les ranger au rang de crimes contre l'humanité. Nous ne pouvons pas nous résoudre à ce que les familles des victimes n'aient pas eu droit à une enquête intègre. Les corps constitués que sont la Justice et la police se grandiraient donc à relancer l'enquête pour donner aux familles des victimes et à la population derrière elles enfin le sentiment qu'on a tout fait pour connaître la vérité. Il ne faut jamais renoncer à se battre pour la vérité et la Justice. En tout cas, je souhaite à ceux qu'on a protégés dans cette affaire de ne plus jamais dormir tranquille et j'espère que la parution de ce livre contribuera à rendre leurs nuits plus difficiles. Je n'espère pas un grand mea-culpa des autorités sur ce qu'il s'est passé. Mais j'espère de tout mon cœur qu'au moins ce livre serve l'avenir, et que de pareilles ignominies ne soient plus possibles. Pour nos enfants. Et les enfants de nos enfants.



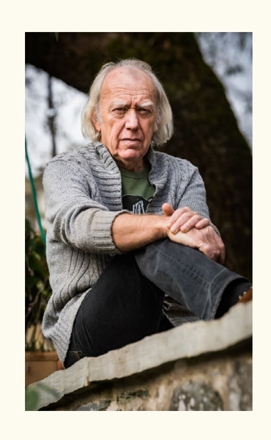
Deux questions à...

l'auteur, Aimé Bille

(le gendarme injustement écarté de l'enquête)

Pouvez-vous nous raconter la genèse du projet ?
J'ai commencé à écrire le livre en 2018 et le premier projet faisait 650 pages, puis je suis passé à 400. J'ai reçu plusieurs refus d'éditeurs jusqu'à ce qu'Investig'Action prenne les choses en main et décide de le sortir. Je remercie Philippe Geluck de m'avoir fait rencontrer Michel Collon, et Michel Collon de m'avoir fait rencontrer la correctrice et relectrice Anne, qui a fait un boulot formidable. Jamais je ne pourrai oublier comment elle a réécrit le livre pour donner corps exactement à ma pensée. Elle n'a rien trahi de mes propos et les a magnifiquement reformulés. En effet, j'ai l'habitude de rédiger des PV et je ne prétends pas être Victor Hugo (rires). Je veux donc rendre hommage ici à son magnifique travail.

Quelles sont les conclusions qu'on devrait tirer selon vous après la lecture de cet ouvrage ?
Certes, ce sont des haut placés à la gendarmerie qui ont falsifié des documents pour me salir. Mais il ne faut pas oublier que derrière, il y avait aussi des magistrats. Et jamais les différents ministres de l'Intérieur et de la Justice n'ont accepté de répondre à mes courriers. Qui veut-on protéger dans cette histoire ? C'est LA question qui hante mes nuits depuis plus de 20 ans ! J'espère en tout cas que les gens qui vont lire le livre vont ensuite faire pression sur les femmes et les hommes politiques de leur commune afin qu'on rouvre l'enquête sur Dutroux. Comme on est tout près des élections, ça peut marcher... Car ce livre n'est pas une conclusion ni un achèvement. Nous voulons au contraire que ce soit un point de départ. Mais pour cela, il faut secouer le monde politique, plus perméable aux pressions que les magistrats. Je tiens aussi à souligner le rôle important des médias dans cette histoire. Je ne leur jette pas la pierre, la plupart des journalistes ont juste été mal informés par les autorités. Je lance donc un appel aux journalistes mais surtout aux directions des médias afin qu'ils rendent compte de ce livre. On peut d'ailleurs ne pas être d'accord avec mes conclusions, mais je demande qu'au moins on puisse en débattre sereinement. Car il s'agit aussi de la protection des enfants d'aujourd'hui.



Extrait de la préface de…

Michel Bourlet

(avocat et magistrat, il a été procureur du Roi de Neufchâteau de 1984 à 2007)

J'étais évidemment resté très attentif aux suites de ces enquêtes à charge [contre les gendarmes Bille et De Baets]. Ces enquêteurs avaient versé de nombreux procès-verbaux dans le dossier principal Dutroux dont j'avais à garantir la régularité devant la Cour d'assises d'Arlon. On avait heureusement connu les suites, toutes en leur faveur, dès avant le début du procès : complètement blanchis, et même félicités ! Les fuites – restées impunies – qui avaient engendré les campagnes immondes d'une presse encline à salir leur honneur et… à compromettre mon travail aux assises, ont donc été démenties. Mais ils sont restés écartés ! Et ça leur est resté au travers de la gorge ; on peut le comprendre. Alors, quand monsieur Bille m'a demandé de commenter son manuscrit, c'est avec une certaine curiosité que j'ai dit oui. Je ne connaissais pas les détails de ce qu'il avait pu vivre. J'ai été servi ! Ce n'est pas un roman, ni une belle histoire. C'est d'abord un travail d'enquêteur, qui a l'expérience des enquêtes, et qui sait qu'il doit prouver ce qu'il avance. C'est ensuite une sorte d'autothérapie de quelqu'un qui a manifestement souffert, depuis tant d'années, d'avoir été obligé de rester à l'intérieur d'un tunnel où d'autres avaient voulu l'enfermer, dans l'opprobre et la solitude. Rien que pour ça, ce livre mérite d'exister.

Extraits de la préface du…

Major Johan Teirlinck

(officier de gendarmerie, il fut chargé d'examiner les reproches envers Bille et De Baets)

Pendant vingt-cinq ans, j'ai volontairement et scrupuleusement observé le silence sur la procédure disciplinaire dont j'avais été chargé par le commandement de la gendarmerie. Si je m'autorise à rompre mon silence aujourd'hui, c'est parce qu'Aimé Bille m'a prié de m'exprimer sur ce sujet à l'occasion de la publication de son livre. […] Il travaillait à l'époque en relation directe avec les magistrats et cette méthode de travail ne convenait pas au nouveau commandant qui se sentait mis hors-jeu. Au sein de l'antenne, la tension était à son comble. Une série d'initiatives se sont succédé pour écarter les enquêteurs qui travaillaient sur ordre direct, sous contrôle étroit et responsabilité finale des autorités judiciaires et ne rentraient pas suffisamment dans le rang de la nouvelle politique d'enquête à l'antenne. […] Le 9 avril 1999, le commandant général de la gendarmerie m'a officiellement ordonné de reprendre et d'instruire l'enquête disciplinaire des deux gendarmes révoqués, retirant cette procédure au district de Bruxelles dont ils dépendaient hiérarchiquement. Quand en bon soldat, j'ai accepté ce dossier, la limite était claire et infranchissable. Je travaillerais dans la plus stricte indépendance, je n'accepterais aucune intervention interne ou externe et je ne succomberais à aucune pression. Il y a en a eu quelques-unes pourtant, très directes et très pressantes. Certains se permettaient d'invoquer la « raison d'État » pour justifier un limogeage pur et simple et définitif des deux gendarmes concernés. […] Dès que j'ai pris connaissance des dossiers disciplinaires, j'ai été stupéfait par l'extrême fragilité de la charge de la preuve et la manière inappropriée dont les personnes impliquées avaient été traitées, portant gravement atteinte aux droits de la défense et au principe général de la présomption d'innocence. Dans ses devoirs d'enquête, l'équipe Bille et De Baets ne faisait qu'exécuter fidèlement les ordres et les directives des autorités judicaires. […] Après l'examen approfondi et raisonné des faits reprochés, le constat était inébranlable : les enquêteurs écartés étaient innocents. Déshonorés et décrédibilisés dans l'opinion publique et dans l'espace médiatique, broyés par une machine corporatiste intoxiquée par de fausses accusations, entraînés dans un système disciplinaire qui, à l'origine, doit n'avoir d'autre ambition que d'assurer le respect de la déontologie et de la norme. Ils hurlaient leur innocence, suppliaient de pouvoir s'expliquer, mais personne n'avait voulu les entendre.

Extraits de...

Anne Espereben

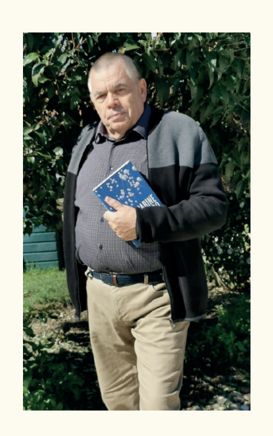
(qui a collaboré avec Aimé Bille pour écrire le livre et contextualiser le récit)

— Il faudra vraiment tout dire, c'est important !
Ce sont les premiers mots que m'adresse Aimé Bille au téléphone. Il plonge alors dans le récit détaillé des épisodes du manuscrit qu'il m'a remis. Je comprends rapidement qu'une partie de sa vie est restée bloquée entre 1997 et 2003 à Bruxelles. Pour Aimé, une autre histoire s'imbrique étroitement dans celle de l'enquête empêchée. Cette carrière de gendarme à la prestigieuse Brigade de Surveillance et de Recherche était sa raison de vivre. Malheureusement, elle s'est arrêtée brutalement et dans le déshonneur. Bénéficiant de deux non-lieux, il sera blanchi discrètement plusieurs années après. Blanchi, certes, mais comme vous l'entendrez dire à l'épicerie du coin : « Il n'y a pas de fumée sans feu. » [...] Aimé Bille ne prétend pas connaître la vérité sur l'affaire Dutroux ou sur celle des « témoins X ». En revanche, il détient la preuve que certaines pistes de l'enquête ont été sciemment abandonnées. Ces pistes ouvraient sur une tout autre histoire que celle de « Marc Dutroux, tueur psychopathe isolé ». Des preuves tangibles n'ont pas été exploitées, voire ont été écartées, et quand les victimes ne pouvaient être directement décrédibilisées, ce sont les enquêteurs qui ont été éloignés. [...]

X1 évoque le meurtre d'une certaine « Kristien » et dit y avoir assisté. Le jour où elle évoque cette scène, un magistrat du parquet général de Bruxelles, Patrick Duinslaeger, est venu assister à l'audition. Il s'est posté une partie de la nuit dans le petit local depuis lequel un gendarme actionne les caméras qui balaient régulièrement la pièce. Il n'est pas le seul à avoir fait ce déplacement à un moment ou un autre. Ces témoignages commencent à faire du bruit dans la magistrature. Lorsqu'il entend une partie du récit de X1 sur la mort de Kristien, il fait le rapprochement avec un dossier clos par un non-lieu en avril dernier : l'assassinat de Christine Van Hees, morte sauvagement assassinée alors qu'elle avait 16 ans, en 1984. Ce meurtre est aussi appelé le « meurtre de la champignonnière », car il a eu lieu dans une champignonnière désaffectée de Bruxelles. La jeune fille a été retrouvée morte, ligotée, son corps en grande partie calciné, au fond d'une des caves du bâtiment. Des témoins avaient bien entendu des cris, mais c'est le feu qui a conduit à l'intervention des pompiers et à la découverte du corps. Duinslaeger émet alors l'hypothèse que Kristien et Christine seraient une seule et même personne, ce qui pousse les enquêteurs à récupérer des photos de Christine pour procéder à une iden-

tification – en bonne et due forme. Lors de la septième audition, le 13 novembre, Patriek De Baets est en possession des photos de Christine qu'il mélange, comme il se doit, à des photos d'autres jeunes filles du même âge. Il soumet les clichés à X1. Cette septième audition est particulièrement laborieuse. X1 refuse complètement de regarder toutes les photos, qui rendent les choses « trop réelles » pour elle. En revanche, elle a plus de facilité avec les mots. Elle donne un déroulement très détaillé de la soirée de la mort de Kristien. D'après elle, les personnes présentes lors du meurtre étaient, entre autres, Michel Nihoul, Annie Bouty, Marc Dutroux, Michelle Martin, Bernard Weinstein, et Tony, son proxénète. Voilà qui intéresse aussitôt les enquêteurs. [...]

Le lieutenant-colonel Brabant quitte le procureur du Roi Benoît Dejemeppe et rumine sa prochaine action. Dejemeppe lui a partagé un courrier qu'il a reçu au parquet de Bruxelles, émis par Bille et demandant la liste des disparitions de personnes de moins de trente ans non élucidées à ce jour. La lettre mentionne que cette demande a été faite à tous les parquets de Belgique. On peut supposer que Dejemeppe n'a pas apprécié. Va-t-on rouvrir tous les dossiers non classés du pays ? C'est un jeu dangereux : veut-on encore reprocher des choses aux instructions en cours ? La commission parlementaire n'a pas suffi ? Tous les cold cases de disparition de tous les parquets !
Ce n'est pas raisonnable ! Brabant sent la moutarde lui monter au nez. Ces hommes de l'antenne sont décidément incontrôlables. Duterme se charge de vérifier tous les PV qui sortent de l'antenne et les apporte en personne aux magistrats, mais ce courrier a échappé à sa vigilance ! Il est trop tard pour annuler cette demande mais il ne va pas laisser passer. Le courrier est seulement signé d'Aimé Bille. Ni Decker ni Duterme ne l'ont contresigné. Voilà une faille dans les accords passés avec Bille en février dernier. Il ouvre immédiatement une enquête préalable à l'encontre d'Aimé Bille.



Extraits de l'auteur…

Aimé Bille

(gendarme belge retraité, il participa à diverses investigations liées à l'affaire Dutroux avant d'être écarté sans explications)

Un contact téléphonique au sujet d'un enlèvement d'enfants se trouve dans le dossier fiscal de Dutroux, moins de deux mois après l'enlèvement de Julie et Mélissa à Grâce-Hollogne ! À cette époque, tous les récits concorderont là-dessus, les petites étaient toujours vivantes. On pouvait encore aller les chercher. On pouvait perquisitionner, fouiller, sonder, on pouvait démolir ces caves, ces caches, les faire sortir, les remettre dans les bras de leurs parents. On pouvait empêcher l'enlèvement d'An, Eefje, Sabine, Laetitia. On pouvait écrire une autre histoire. […]

La semaine entre Noël et le jour de l'An, mes collègues et moi intensifions nos auditions dans le cadre de la champignonnière. Nous nous intéressons particulièrement à tous les liens qui peuvent exister avec Dutroux, Nihoul, Weinstein, puisque Regina affirme qu'ils ont participé au meurtre de Christine. Or, il faut reconnaître que les pistes en ce sens ne manquent pas, ce qui donne de la crédibilité aux déclarations de Regina. Premier fait marquant : Christine fréquentait régulièrement la patinoire du Poséidon, dans la commune bruxelloise de Woluwe-Saint-Lambert. Or Marc Dutroux la fréquentait aussi à la même époque, et pas uniquement par passion du patinage. Sa femme, Michelle Martin, donne à ce sujet un éclairage intéressant. Elle rapporte que son mari fréquentait souvent la patinoire du Poséidon. Fin 1983, quand elle est tombée enceinte, il ne voulait plus qu'elle vienne avec lui, même à la cafétéria, « car il voulait pouvoir draguer les jeunes filles ». De plus, deux témoignages différents d'amies de Christine, l'un

en 1984 et l'autre en 1986, relatent une relation de Christine avec un certain Marc, originaire des environs de Mons. Christine aurait même confié à une de ses amies que « tout allait bien avec Pierre (son petit ami connu de l'époque), mais qu'elle hésitait avec Marc ». Elle aurait passé le week-end précédant sa mort avec ce Marc, qui n'est pas identifié et pour lequel aucune recherche n'apparaît dans le dossier. [...]

Arrêter mon enquête ! Revenir ici, dans les locaux principaux de la gendarmerie, et reprendre mes anciennes occupations, comme s'il n'y avait jamais eu d'affaire Dutroux, de commission d'enquête et de Marche blanche, comme s'il n'y avait jamais eu un appel à toutes les bonnes volontés du pays pour épauler Neufchâteau dans ses investigations tentaculaires ? J'ai beau savoir qu'une partie de ma hiérarchie ne m'apprécie guère, je ne pensais pas en être arrivé là. J'ai toujours effectué mon travail de façon extrêmement consciencieuse. D'autres prennent ce travail avec une certaine distance, ils ont des loisirs, des projets, toute une vie en dehors de la gendarmerie. Moi, je fais partie de ceux qui vivent pour ce boulot et qui lui donnent tout. On ne peut pas dire que ça réussisse tellement à ma vie privée, mais... c'est comme ça, c'est ma vie. Et voilà que le commandant de la BSR de Bruxelles, le lieutenant-colonel Brabant, m'annonce que je suis éjecté de l'antenne rue Royale, et peut-être même de la BSR, parce que le responsable de l'antenne, Duterme, ne supporte plus de travailler avec moi, et que « c'est lui ou moi ! » !

JUDICIAIRE

« Dutroux, l'enquête assassinée » : un livre avec des révélations, promet son auteur

L'auteur n'est autre qu'Aimé Bille, un ancien gendarme de la BSR de Bruxelles écarté de l'enquête. Il annonce des révélations dans un livre attendu pour début avril. Il en fait déjà un peu de publicité sur son mur Facebook.

FRANÇOISE DE HALLEUX

Ce n'est pas la première fois qu'Aimé Bille prend la parole pour dénoncer les « chipotages » dans l'enquête sur Marc Dutroux, « chipotages » qui ont conduit, selon lui, à l'abandon de la piste des réseaux pédocriminels. Cet ancien enquêteur de la BSR de Bruxelles a déjà plusieurs fois alerté la presse. Il a aussi lancé une pétition en 2021 et continue sur sa page Facebook à dénoncer ceux qui l'ont écarté de l'enquête et qui ont même, selon lui, rédigé des faux en écriture pour le faire taire.
Blanchi depuis plusieurs années, tant sur le plan judiciaire que disciplinaire, Aimé Bille, 71 ans, prend aujourd'hui la plume et annonce la sortie d'un livre intitulé « Dutroux, l'enquête assassinée ». L'homme ne lâchera jamais l'affaire…

RÉGINA LOUF , LE TÉMOIN X1

« Pour laver mon honneur », dit-il. « Et aussi parce que les victimes et leur famille ont droit à la vérité. Ce livre n'est pas une revanche mais une dénonciation de tous les sabotages qui ont eu lieu pour arrêter les enquêtes sur Dutroux ». Aimé Bille veut garder le mystère sur le nom de la maison d'édition qui éditera son bouquin (« le 11e et dernier chapitre est en relecture », dit-il) mais promet sa sortie pour la prochaine Foire du livre des 4, 5, 6 et 7 avril prochain, où il sera présent pour les dédicaces.


Marc Dutroux en mars 2004. © AFP

Dans son livre, Aimé Bille racontera comment il a débarqué dans l'enquête Dutroux. « Comme la section financière de la BSR de Bruxelles avait bien travaillé sur les titres volés du dossier Cools, le juge Connerotte nous a appelés en 1996 afin d'enquêter sur le volet financier du dossier Dutroux-Martin-Nihoul, que l'on venait d'arrêter. J'ai donc été détaché à Neufchâteau avec d'autres gendarmes de la BSR de Bruxelles (Patrick de Baets notamment) ». Alors que Dutroux est derrière les barreaux, le juge d'instruction Connerotte lance à appel à témoin. Il cherche à savoir si le monstre de Marcinelle a fait d'autres victimes que Sabine, Laetitia, Julie, Mélissa... Plusieurs témoins se manifestent et sont entendus sous des pseudos (X1, X2, X3, etc.). Le témoin X1 est Régina Louf, une Flamande de 27 ans qui prétend avoir été abusée et même violée lorsqu'elle était enfant. Elle dit reconnaître Nihoul comme chef de réseau et Dutroux comme celui qui était chargé d'approvisionner le réseau en drogue et aussi chargé de la garde des enfants kidnappés. Elle dit aussi avoir assisté au meurtre d'une certaine Christine dans une cave à Bruxelles. Les magistrats nationaux font le lien avec le meurtre de la Champignonnière, une affaire non élucidée qui remonte à 1984. Le 13 février de cette année-là, le corps de Christine Van Hees, 16 ans, est retrouvé carbonisé dans une ancienne champignonnière d'Auderghem. Elle a été violée et torturée à mort.
Suite à ces révélations, on rouvre le dossier de la Champignonnière le 4 décembre 1996. Le 27 janvier, le parquet saisit le juge d'instruction titulaire, Jean-Claude Van Espen, pour qu'il reprenne l'enquête. Les gendarmes de Baets, Bille et consorts y travaillent d'arrache-pied.

> « J'ai écrit ce livre pour laver mon honneur mais aussi parce que les familles ont droit à la vérité ».




L'ancien enquêteur Aimé Bille va sortir un livre où il expose les liens entre l'affaire Dutroux et le meurtre de la champignonnière. © AFP/DR

LES LIENS AVEC LE MEURTRE DE LA CHAMPIGNONNIÈRE

« Le 2 juin 1997, j'apprends que Dutroux a ouvert un compte au Crédit Professionnel du Hainaut et y a déposé 200.000 FB au guichet, dans les 72 heures après le meurtre de Christine Van Hees. J'ai fait cette découverte en pleine commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Dutroux, qui se penchait alors sur les éventuelles protections. J'ai senti le juge Van Espen paniquer. Il m'a demandé tous les articles de presse sur le compte rendu de la commission parlementaire. Le 22 juin 1997, il a suspendu l'enquête sur la champignonnière afin, soi-disant, d'éviter les interférences avec la commission parlementaire et le 24 juin, on a été dessaisi du dossier ». On a reproché à de Baets et Bille d'avoir orienté les auditions de Régina Louf.
Le 30 décembre 1997, dans « De Morgen », Michel Nihoul révèle que la sœur du juge Van Espen est la marraine du fils de Nihoul. Le lendemain, le juge Van Espen demande à être dessaisi du dossier. « Bien que blanchis, moi et mes collègues de la BSR de Bruxelles resterons à jamais écartés des enquêtes relatives à Dutroux et au meurtre de la Champignonnière », termine Aimé Bille. « Je reste persuadé qu'il y avait des liens entre ces deux affaires. Christine Van Hees fréquentait la même patinoire que Dutroux à Woluwe et Christine se rendait à la piscine d'Etterbeek, là où se trouvait aussi la radio libre RadioActivité, où travaillait un certain… Michel Nihoul. » ■

« J'Y PENSE ENCORE JOUR ET NUIT »

Aimé Bille, 71 ans, vit aujourd'hui dans le sud de la France mais continue à « penser jour et nuit » à cette affaire qui a ruiné sa carrière et sa santé et « qui a empêché les victimes d'avoir accès à la vérité ». Il prétend avoir été écarté des enquêtes sur Dutroux et la Champignonnière, « à cause de la haute magistrature qui a voulu protéger des gens ». Une fois écarté, le gendarme a fait une dépression. « J'ai été en congé maladie 3 ans. Quand j'ai repris du service, je n'ai plus voulu faire d'enquête. J'ai fini ma carrière à l'école nationale de recherche, à la caserne Général Jacques (de 2001 à 2014). Aujourd'hui, ça va. Je ne suis plus suicidaire. J'ai permis 1.000 arrestations dans ma carrière, puis je suis devenu le plus mauvais gendarme de Belgique du jour au lendemain ! Puis j'ai été blanchi sur toute la ligne. La gendarmerie m'a par la suite remboursé des consultations chez le psy pour 'tortures morales' ». Aimé Bille précise que son livre sera étayé par des p.-v. issus du dossier. « Je n'écris rien sans preuve ». ■

F. DE H.



Dutroux, l'enquête assassinée
de Aimé Bille, avec la collaboration d'Anne Espereben
Éditions Investig'Action
Livre broché
Date de parution : 4 avril 2024
Nombre de pages : 520
Format : 135 x 215 mm
Prix de vente : 20 €
ISBN : 978-2-931166-09-3
Contact : augustin.renier@investigaction.net